

Quelques renseignements importants avant de vous souhaiter de *Joyeuses Fêtes* !

## Votre collaboration continue est appréciée, merci !

Le CTSO en collaboration avec les transporteurs continuent de mettre en place des mesures proactives afin de réduire les retards et d'éviter toute interruption de service liée au manque de main-d'œuvre dans l'industrie du transport scolaire.

**Nous tenons à vous remercier de votre compréhension et grande patience.**  
**Faites preuve de coopération avec les conductrices et les conducteurs, soutenez-les !**  
Passez le mot dans vos communautés, nos transporteurs [embauchent](#) !

## Changements en vigueur le 6 janvier 2025

Les demandes de changement et inscriptions au transport scolaire reçues avant midi le mercredi 18 décembre 2024 pourront entrer en vigueur dès le lundi 6 janvier 2025. Ils seront disponibles dans [BusPlanner Web](#) dès le jeudi 19 décembre.

## Audits des véhicules scolaires

Veillez noter qu'au cours des prochains mois, notre conseiller en transport, responsable de la sécurité, se rendra dans certaines écoles pour observer l'arrivée et le départ des véhicules et les inspecter. Il s'agit d'audits surprises pour les transporteurs, mais vous serez toujours informés au préalable.

## Annulation en cas d'intempéries

Il est possible de connaître le statut du transport scolaire en vous abonnant au [service automatisé d'avis d'annulation](#), en consultant notre [compte X \(Twitter\)](#) ou en visitant notre [site internet](#).

## Dépliant pour les nouvelles inscriptions 2025-2026

Vous trouverez notre dépliant pour les nouvelles inscriptions [ici](#).

## Questions ou commentaires...

Ligne réservée aux écoles : 613-746-3946  
Ligne réservée aux parents : 613-746-3654  
Site internet : [www.transportscolaire.ca](http://www.transportscolaire.ca)  
Courriel : [transportscolaire@ctso.ca](mailto:transportscolaire@ctso.ca)  
Twitter : [https://twitter.com/CTSO\\_BUS/](https://twitter.com/CTSO_BUS/)

**\*\* Veuillez noter que nos bureaux seront fermés à partir de midi le 24 décembre jusqu'au 2 janvier inclusivement\*\***